5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC 1 – ASSURER L'INTERFACE ENTRE L'ÉQUIPE JURIQUE ET SES INTERLOCUTEURS

A1T1 Accueil, traitement et orientation de la demande

- C1: Accueillir un interlocuteur par téléphone, en visioconférence ou physiquement en utilisant le vocabulaire juridique adapté à la situation afin de communiquer et/ ou entretenir une image positive de l'entité
- C2 : Traiter les demandes en identifiant la nature de chacune d'elles en tenant compte du type de droit (pénal, société, etc.) ainsi que leur caractère urgence afin d'opérer une répartition et d'orienter vers le professionnel du droit compétent dans les délais impartis
- C3 : Communiquer les informations (juridiques, temporalité de la démarche, etc.) qu'il est possible de fournir en respectant les règles du secret professionnel et les indications du professionnel du droit tout en mettant en œuvre des techniques d'écoute active afin d'apporter un premier niveau d'information adapté à la demande

MISE EN SITUATION ORALE (30 minutes au total dont 10 minutes de préparation)

Un entretien de 20 minutes en français se déroule devant le jury ; il est précédé de 10 min de préparation Cette épreuve fait appel à des mises en situation et/ou jeux de rôle élaborées à partir de situation réelles ou reconstituées.

Le candidat doit répondre à une problématique juridique en communiquant un premier niveau d'information sur la situation rencontrée, proposer un rdv en prenant en compte les contraintes et

Les techniques d'accueil sont adaptées à la situation

Le vocabulaire utilisé en français est adapté à l'interlocuteur et à la situation rencontrée

La réponse apportée est adaptée à la nature de la demande

La procédure dont il est question durant l'échange est décrite correctement Le syllogisme juridique est respecté

La demande est orientée vers le bon interlocuteur

L'urgence de la situation est prise en compte

Les règles de la communication orale sont respectées.

La communication est fluide et compréhensible par tous.

	C4 : Adapter son attitude aux situations d'urgence et ou conflictuelles afin de réduire les tensions et améliorer le climat relationnel	la temporalité du cas et mettre à jour le ou les agendas concernés.	La communication verbale et non verbale est adaptée à la situation rencontrée
A1T2 Gestion des agendas individuels et partagés	C5 : Gérer les agendas individuels ou partagés en fonction de la nature des rdv et/ou des audiences afin d'optimiser le temps		Les priorités et la temporalité sont respectées pour la prise de rdv Les agendas sont organisés L'utilisation des agendas partagés (Outlook, Teams, etc.) est maîtrisée
A1T3. Optimisation de la communication externe	C6 : Déployer la communication externe en utilisant les outils digitaux afin de développer la notoriété de la structure	MISE EN SITUATION ECRITE (1h30) Dans le cadre d'une mise en situation reconstituée, le candidat doit rédiger une newsletter	Les outils de communication digitale sont adaptés à l'entité Un plan d'action de communication digitale est établi Les RGPD sont prises en compte
	C7 : Rédiger une newsletter en respectant les codes de la communication digitale afin d'informer et de promouvoir l'entité auprès de sa communauté	informationnelle et proposer un plan de communication pour la diffusion de celle-ci.	Les règles orthographiques, syntaxiques et grammaticales sont respectées La newsletter rédigée répond aux objectifs de communication
BLOC 2 – ORGANISER LA G	ESTION ADMINISTRATIVE DE L'ENTITIÉ		
A2T1. Organisation du partage des informations	C8: Concevoir et formaliser des documents écrits professionnels (courriers, mails, note de service ou d'information, etc.) en respectant les règles orthographiques, syntaxiques et les normes de présentation et les normes du secteur juridique afin de communiquer à l'écrit avec des supports adaptés C9: Déployer la communication interne en utilisant des	CAS PRATIQUE DE GESTION ADMINISTRATIVE (4h00) A partir d'une mise en situation réelle ou reconstituée, le candidat traite différents dossiers dans le respect des délais et des procédures	Les règles orthographiques, syntaxiques et grammaticales sont respectées Les normes typographiques et de présentation sont appliquées Le support de communication choisi et la rédaction sont adaptés à la situation Les outils collaboratifs sont utilisés à

paraissent nécessaires.

La sécurité des informations est assurée

afin de favoriser les échanges collaboratifs et gagner en

efficience

A2T2. Planification des activités	C10: Organiser les activités de l'équipe (déplacements, déjeuners professionnels, réunions en présentiel ou à distance, etc.) en prenant en compte les contraintes (financières, temporelles, réglementaires, handicap, etc.) afin d'optimiser les ressources et le temps	 Exemples de productions attendues : Création et diffusion d'une note de service ou d'information, Envoi de mails, Organisation d'un déplacement ou d'une réunion dans le respect du budget et des contraintes présentées, Etablissement d' un classement physique et numérique de dossiers, Préparation d' une commande de fournitures, Etc. 	Les informations concernant l'activité sont communiquées aux personnes		
A2T3. Suivi de la conservation de l'information et de la traçabilité documentaire	C11: Organiser et suivre la traçabilité documentaire en adaptant le mode de classement et d'archivage numérique et physique afin de disposer d'un système d'information structuré, à jour et fiable C12: Contrôler les éléments attestant de l'intégrité des documents physiques et numériques afin de s'assurer de leur traçabilité		Un plan de classement adapté et respectant le secret professionnel est mis en œuvre L'information est triée, organisée, classée, conservée et sécurisée en respectant les RGPD L'archivage prend en compte son usage et l'évolution de l'activité. La traçabilité des documents est contrôlée (signature, date, annotations, auteur et origine du document)		
A2T4. Gestion des stocks de fournitures courantes	C13 : Gérer les stocks et les commandes de fournitures en suivant la politique d'achat de l'entité et en s'assurant de la conformités des commandes et livraisons afin de mettre en œuvre une démarche éco-responsable		Les commandes sont adaptées aux besoins Les meilleurs conditions tarifaires sont recherchées Les fournisseurs sont sélectionnés en fonction de critères spécifiques (tarifs, disponibilité des produits, RSE, etc.)		
BLOC 3 – ORGANISER LA GESTION COMMERCIALE ET FINANCIÈRE DE L'ENTITÉ					
A3T1. Administration des ventes	C14: Etablir un devis, une facture, un état de frais et/ou une convention d'honoraires en appliquant les règles propres à la gestion financière dans le domaine juridique (CARPA, aide juridictionnelle, état de frais, etc.) afin de gérer et suivre la prise en charge du client	CAS PRATIQUE DE GESTION FINANCIERE (3h00) A partir d'une mise en situation réelle ou reconstituée, le candidat traite différents dossiers dans le respect des délais et des procédures	convention d'honoraires, facture) sont établis dans le respect du droit commercial La saisie des données est correcte		

A3T2. Administration des opérations comptables	C15: Concevoir des outils de pilotage de l'entité par la création de tableaux de bord afin suivre les étapes de la facturation C16: Enregistrer les écritures comptables en appliquant la réglementation en vigueur afin d'assurer la tenue de la comptabilité des opérations de l'entité C17: Vérifier les différents comptes de tiers et financiers de l'entreprises (comptes fournisseurs, comptes clients, banque, caisse etc.), en utilisant les techniques de rapprochements bancaires, afin de pointer les opérations, rectifier les erreurs et suivre la trésorerie de l'entité. C18: Etablir la déclaration de TVA au sein de son entité en complétant les tableaux de suivi et bordereaux adéquats en respectant les échéances légales afin de procéder au paiement auprès des services fiscaux.	et produit les documents qui lui paraissent nécessaires. Exemples de productions attendues : Explication d'une procédure d'aide juridictionnelle, Dépôt de chèque en CARPA, Organisation d'un déplacement, Création d'une facture, Rédaction d'une convention d'honoraires, Création d'un tableau de bord de suivi commercial, Etablissement de dossiers comptables, Etc.	Les frais sont regroupés dans un état de frais Un dossier d'aide juridictionnelle est dûment complété Les tableaux de bord permettent un suivi de la facturation et des règlements (relance, clôture, etc.) Les fonctions avancées d'Excel sont maîtrisées Les imputations comptables sont conformes à la réglementation Les montants imputés sont justes Les états de rapprochements sont cohérents Les anomalies sont repérées, signalées et corrigées Le suivi de trésorerie et des comptes est fiable Les montants déclarés sont justes et établis sur une base exhaustive La déclaration est conforme à la réglementation		
BLOC 4 – GÉRER LES DOSSIERS JURIDIQUES DE LA REDACTION AU SUIVI PROCEDURAL					
A4T1. Organisation de la veille et du partage d'informations	C19 : Organiser la veille selon les méthodes push and pull en analysant les informations collectées afin de disposer d'une information fiable et à jour C20 : Partager les résultats issus de la veille en utilisant des outils collaboratifs afin d'apporter une information ciblée	CAS PRATIQUE JURIDIQUE (4 heures) A partir d'une mise en situation réelle ou reconstituée composée de documents sur des cas juridiques, destinées à valider les différentes étapes du travail de l'assistant(e)	La collecte d'information est réalisée Les mots clefs et les flux d'abonnement choisis permettent une remontée d'informations adaptée aux demandes Les recherches utiles sont effectuées sur les sites spécialisées et/ou dans des revues spécialisées (décret, lois, jurisprudence,)		

				juridique dans toutes les structures où il/elle peut évoluer (notaires, huissiers, avocats, gestionnaires,	Les informations sont contrôlées, classées et diffusées aux interlocuteurs adéquats
A4T2. dossiers		des	C21: Constituer les dossiers juridiques dans les délais impartis en collectant les pièces et informations nécessaires et utiles afin d'en faciliter le traitement et le suivi C22: Concevoir les modèles des différents actes (constats, assignations, significations, exécutions-expulsions, PV, contrats, etc.) et leurs spécificités: plan de rédaction, mentions obligatoires en respectant afin de constituer une bibliothèque d'actes C23: Actualiser les modèles d'actes (constats, assignations, significations, exécutions-expulsions, PV, contrats, etc.) en fonction de l'analyse de la situation rencontrée et des évolutions réglementaires afin de proposer un acte conforme et sans ambiguïté	juridique, Etude d'une problématique juridique, Elaboration d'un dossier de veille juridique, Etc.	Les différentes phases du dossier sont identifiées Les actes et pièces nécessaires sont identifiés Les modèles de documents utiles (constats, assignations, significations, exécutions-expulsions, PV, contrats, etc.) sont rédigés conformément à la réglementation Les modèles d'actes juridiques sont rédigés en fonction des compétences des différents tribunaux Les modèles d'actes sont actualisés en fonction de l'évolution de la législation et du cas présenté Le vocabulaire est adapté à la procédure
A4T3. Su	ivi des dossiers		C24: Réaliser le suivi des dossiers avec les acteurs juridiques en respectant les règles de confidentialité et en réalisant les opérations selon le calendrier procédural afin de mener le dossier à son terme C25: Mettre en œuvre la voie de recours adaptée à la situation et à la décision rendue en rédigeant l'acte approprié afin d'obtenir un nouvel examen du dossier		veille juridique, • Etc. La syntaxe et la ponce permettent aucun risque de de Les dates et délais des procegérés suivant les juridiction le cas présenté La transmission des actes es selon les modalités spéce secteur (huissiers, avocats entreprise, etc.) Les différentes instances et recours sont différenciées

Afin de valider la certification complète, les candidats ayant suivi la voie de la formation doivent :

- valider les 4 blocs du référentiel de certification Assistante Juridique,
- valider l'épreuve du rapport d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réalisé à la suite d'une période en entreprise, le rapport d'activité permet au candidat de rendre compte des différentes étapes de travail réalisées en assistanat juridique. Il devra mettre en avant les activités exercées, les difficultés rencontrées ainsi que les solutions apportées. Le candidat devra démontrer son degré d'autonomie dans un dossier suivi du début à la fin.

Les différentes tâches réalisées devront être explicitées, l'autonomie mise en valeur et la démonstration de la collaboration au sein du service juridique étayée. Ce dossier se compose de 2 parties :

- La première partie est consacrée à l'aspect administratif de l'assistanat juridique
- La seconde partie est consacrée à la gestion de dossiers juridiques spécifiques.